

accès au réseau

soutrage du 1 mai 2025 au 31 mai 2025 (puissance réduite de 100 kVA - 1 mois)

17,71

147,58

postes tarifaires	anciens index en italique si estimés	nouveaux index en italique si estimés	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 01/04/2025 au 01/05/2025				compteur n° 021736010056		
HPE	65 294	68 681	1	3 387	0,0262	88,74
HCE	39 563	41 419	1	1 856	0,0181	33,59

du 01/04/2025 au 01/05/2025

dépassements

0 h

12,65

0,00

composante de gestion du 1 mai 2025 au 31 mai 2025

composante de comptage du 1 mai 2025 au 31 mai 2025

1 mois

220,32 €/an

18,36

1 mois

288,84 €/an

24,07

fourniture

HCE du 1 avril 2025 au 1 mai 2025

1 856 kWh

0,07325

135,95

HPE du 1 avril 2025 au 1 mai 2025

3 387 kWh

0,08439

285,83

capacité TH

5 243 kWh

0,0018 €/kWh

9,44

cspe

cta

tva

5 243

0,02623 €/kWh

137,52

190,01

21,93 %

41,67

922,75

20,00 %

184,55

total TTC

1 107,30

communication

- **CSPE (Contribution aux Charges de Service Public de l'Electricité)** : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **CTA (contribution tarifaire d'acheminement)** : s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution instituée par la loi n° 2004-803 du 9 août 2004 est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **TVA sur les débits** : s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les TCFE, la CSPE et la CTA.

Selon la réglementation en vigueur, tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€.

L'ensemble des tarifs proposés par LUCIA est disponible sur www.lucia-energie.fr ou à notre accueil clientèle sis 165 rue de la Tour 34980 ST-GELY-DU-FESC.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Le service Consommateurs (SAS LUCIA 153 allée des écureuils 34980 ST-GELY-DU-FESC) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 10 ans.